

# Journal de Roubaix

## Quotidien de Roubaix Tourcoing et de la Région



**BUREAUX**  
**ROUBAIX**, - 20, 21, Grande-Rue. Tél. 227.32, 227.33 et 227.34.  
**TOURCOING**, - 22, rue Coma, Tél. 27.  
**LILLE**, - 2, rue Faidherbe. Tél. 232.51.  
**PARIS**, - 28, boulevard Poissonnière, Tél. Provençol, 77.94.  
**MOUScron**, - 105, rue de la Station, Tél. 244.  
**ANCIENS DIRECTEURS**  
 Jean Baboux  
 Alfred Baboux  
 Madame Alfred Baboux

### BILLET PARISIEN

## SEPT MILLIARDS ET DEMI DE DEFICIT

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 28 DÉCEMBRE (Minuit).

Le Sénat ne chôme pas. A peine en a-t-il terminé avec le projet de loi sur l'arbitrage que, déjà, le budget de 1937 appelle tous ses soins. Il n'a pas, en effet, un moment à perdre. L'année dernière, il avait commencé le 25 décembre la discussion du budget de 1936; il l'avait terminée dans la nuit du 28 au 29. Après l'inévitable navette entre les deux assemblées, le vote définitif fut acquis le 1<sup>er</sup> janvier, à 8 h. 30 du matin. Ce record de vitesse devra être battu puisque la haute assemblée dispose, cette année, de 48 heures de moins que l'an dernier.

Cette précipitation n'a pas été sans provoquer de vives protestations de la part des père-conscrits qui s'étonnent qu'on leur demande de discuter en quatre-vingt-dix heures un budget de quarante-huit milliards. Si encore il s'agissait d'un budget parfaitement clair et proposé duquel il ne pût y avoir aucune divergence d'interprétation, le Sénat se résignerait peut-être à approuver sans examiner. Mais les chiffres qui lui sont présentés lui paraissent discutables. Le déficit sera, en 1937, de l'ordre de sept milliards cinq cents millions, selon l'estimation du rapporteur général, M. Albert Gardey. Verrou-nous le budget de 1937 s'équilibrerait miraculeusement alors que les dépenses nouvelles, d'ailleurs, en partie justifiées par les nécessités de la défense nationale, ne sont compensées par aucune recette nouvelle ?

Sur ce thème, qu'avait combattu M. Vincent Auriol, ministre des Finances, en affirmant une fois de plus sa confiance dans l'accroissement des recettes résultant de la reprise économique, M. Caillaux, président de la commission des Finances, dénonça avec apreté la politique de facilité consistant à créer dix mille fonctionnaires nouveaux. L'accroissement de dépenses qui en résultera sera-t-il compensé par l'augmentation du pouvoir d'achat des masses ? M. Vincent Auriol a soutenu volontiers cette idée que M. Caillaux taxe de chimérique.

En bref, le président de la commission reproche au gouvernement d'avoir fait la dévaluation sans avoir rien tenté d'efficace pour combattre le déficit du budget.

— La dévaluation est faite, a-t-il dit, mais le déficit subsiste. Et le plus grave, c'est qu'il subsiste sans que l'ordre intérieur ait été suffisamment garanti pour assurer le retour des capitaux évadés ou la mise en circulation des capitaux théoriques.

Cette conclusion du discours de M. Caillaux recut l'approbation unanime du Sénat.

René ROUSSEAU.

### On est sans nouvelles des aviateurs Laurent, Touge, Lénier, partis pour Madagascar

Brazzaville, 28 décembre. — Un message de Dar Es Salam, qui a été intercepté, signale que l'on est sans nouvelles des aviateurs Laurent, Touge-Lénier, qui se sont envolés de Dar Es Salam le jeudi 24 décembre, avant midi, en direction de Tananarive. Cet équipage a quitté Le Bourget le mercredi 16 décembre et Marseille, le samedi 19. Son projet était de réaliser une liaison aérienne France-Madagascar-Inde de La Réunion avec un Farman 190-Lorraine 300 C.V., à l'exemple de celle qui figure au palmarès de Marchesseau-Goullette-Bourgeois.

## Le Sénat a commencé la discussion du budget ET IL NE SE MONTRE GUÈRE ENTHOUSIASTE

Autour de nous la vie bouillonne. C'est la vie qui doit combler les déficits du budget, déclare M. Vincent Auriol.

L'accroissement des dépenses ne sera pas compensé par le « bobard » de l'augmentation du pouvoir d'achat, répond M. Caillaux.



(Ph. H. Manuel.)

M. VINCENT AURIOL

Paris, 28 décembre. — Le Sénat, que présidait M. Albert Maheu, a abordé, lundi matin, la discussion sur le projet de loi adopté par la Chambre des députés portant fixation du budget général de 1937.

### Une demande d'ajournement de M. Desjardins est repoussée « Ridiculiser un Parlement est plus grave que le fermer »

M. Charles Desjardins demande l'ajournement de la discussion.  
 « Une des prérogatives essentielles du Parlement, déclare le sénateur de l'Aisne, c'est le contrôle des dépenses de l'Etat. Or, il nous reste exactement dix jours de l'année quatre-vingt-six heures pour discuter un budget de plus de quarante-huit milliards, non compris les budgets annexes, budget en augmentation de huit milliards sur celui de l'an dernier. Les documents ne nous ont été distribués qu'hier. »  
 Il y a quelque chose, ajoute l'orateur, de plus grave que de fermer un Parlement.

### M. VAN ZEELAND EN SUISSE



(Ph. N.Y.T.)

M. VAN ZEELAND, premier ministre belge, s'est rendu à Arosa pour y pratiquer les sports d'hiver.  
 Le voici, à gauche, accompagné du directeur de l'hôtel où il est descendu.

c'est de le ridiculiser, de le laisser étaler son vain bavardage.  
 M. Maheu intervient et demande à M. Desjardins de modérer ses expressions. Mais le sénateur de l'Aisne brandit un texte et montre que ces paroles ont été prononcées naguère par le président du Conseil lui-même.

M. Vincent Auriol reconnaît que le projet de loi voté par la Chambre est trop rapide, mais indique que les rapporteurs particuliers pourront dès janvier préparer leur examen du budget suivant. Il demande au Sénat de vouloir bien tenir compte de la situation difficile dans laquelle s'est trouvé le Gouvernement.  
 M. Caillaux admet que les circonstances sont exceptionnelles, mais il prend acte du fait que le Sénat est très bouclé.  
 La proposition d'ajournement de M. Desjardins est repoussée à mains levées.

### Le rapport de la Commission des Finances

M. Gardey monte à la tribune pour y développer son rapport. Il indique que le budget ordinaire de 1937, fait ressortir près de 5 milliards de déficit. Le Gouvernement compte pour le combler sur l'ex-



(Ph. N.Y.T.)

M. CAILLAUX

panation économique née de l'augmentation du pouvoir d'achat des masses et sur la dévaluation qui doit rapprocher les prix de gros des prix de détail.

### Le Gouvernement a forcé les évaluations de recettes

La Commission des finances laisse au gouvernement la responsabilité de ses calculs et elle estime que les évaluations de recettes sont forcées de 2 milliards et demi environ. Quant aux prévisions de dépenses, elles sont en augmentation de plus de sept milliards. 4.250 millions proviennent des conséquences de la politique suivie par le gouvernement. 1.250 millions de l'augmentation des dépenses militaires d'entretien.

La Commission n'a pu donner son assentiment à la création d'une Caisse des pensions. Elle s'est efforcée de restreindre les accroissements de personnel.  
 Au total la Commission propose une économie de 165 millions, tout en faisant observer que certains crédits, notamment ceux qui sont prévus pour le chômage, demeurent insuffisants.

M. Gardey critique ensuite l'institution du fonds spécial qui s'élève à 16 milliards environ. La Commission propose une diminution de 21 millions portant sur des travaux civils dont le gouvernement n'a pas fait connaître le programme.

### Les propositions de la Commission

Au total, les propositions de la Commission sont les suivantes: crédits 48 milliards 92 millions, recettes 42 milliards 752 millions, excédent de crédits 5.340 millions. Ce déficit s'accroît certainement en cours d'exercice. La Commission estime, par ailleurs, que les besoins ordinaires de la Trésorerie dépasseront largement le chiffre de 30 milliards qui était celui des besoins de l'année dernière. Le problème est grave, car le placement des bons à court terme est devenu difficile.

Sans doute, la situation actuelle n'est pas entièrement imputable au Gouvernement, mais le rapporteur est persuadé qu'elle aurait été meilleure si la politique de déflation de la précédente législature avait pu se poursuivre.  
 S'adressant au Gouvernement, M. Gardey dit que le libéralisme dont il entend faire preuve en ce qui concerne la circulation des capitaux, doit gagner de proche en proche tous les domaines de l'activité nationale. Il faut donner au pays le temps de s'acclimater à des conditions économiques nouvelles.  
 Le progrès social ne se réalise que par paliers. C'est ce qu'a compris le Sénat lorsque, avec toute la vigilance de son loyalisme constitutionnel, il a, non point repoussé les nombreux projets qui lui étaient apportés, mais s'est appliqué avec ténacité à les adapter aux lois, aux possibilités, à la structure même de la Nation française. M. Gardey est vivement applaudi.

### Les inquiétudes de M. Hachette

M. Hachette reproche au Gouvernement d'être allié à l'extrême des réalisations sociales dans une atmosphère de revendication, de fièvre et de revanche qui était dangereuse. Il s'inquiète de voir que dans le Gouvernement il y a une dangereuse croyance à l'infalibilité et demande au ministre des Finances quelle sera désormais son attitude à l'égard des épargnants.

### M. Héry condamne la dévaluation et en craint une nouvelle

M. Mauger, président de la Commission des comptes définitifs, constate avec plaisir les efforts du Gouvernement pour faciliter le contrôle parlementaire dans les budgets.  
 M. Héry condamne la dévaluation d'octobre. Le bénéfice de la réévaluation du stock métallique de la Banque de France n'a servi qu'à apurer l'émission de papier-monnaie du gouvernement actuel, mais non pas celle de ses prédécesseurs. Il faudra donc au moins une nouvelle dévaluation pour y parer. En terminant, M. Héry déclare que le pays réclame du gouvernement une politique de salut public.  
 M. Chassaing demande à la Commission des Finances de ne pas s'opposer à la création d'un fonds d'amortissement pour les travaux d'électrification.

(Lire la suite page 2.)

## L'ARBITRAGE OBLIGATOIRE

### Le Sénat, une fois de plus, est en désaccord avec le Gouvernement

On sait que le projet de loi sur l'arbitrage obligatoire a subi dimanche, au Sénat, sa sixième métamorphose. Et l'on n'ose affirmer qu'elle sera la dernière car les députés doivent reprendre le projet que leur renvoient les sénateurs.  
 Dans son projet, la Commission sénatoriale du commerce et de la législation confie, pour Paris, au premier président de la Cour de cassation, et pour la province, aux présidents des Cours d'appel, le soin de désigner le sur-arbitre, tandis que M. Léon Blum réclame ce privilège pour le gouvernement, afin, disait-il, de lui permettre de revendiquer ainsi ses responsabilités.

M. Betoulle, déposé un amendement au projet de la Commission, qui faisait droit à cette demande du gouvernement.

Après une brève mais nette intervention de M. Lesaché, de l'Aube, et une déclaration du rapporteur, on passa au vote sur l'amendement Betoulle.

A mains levées, le Sénat le repoussa, signifiant ainsi nettement qu'il désire que la désignation du sur-arbitre soit confiée à une personnalité étrangère à la politique.

### MARIAGE PARISIEN



(Ph. H. Manuel.)

M<sup>lle</sup> MIREILLE, l'artiste bien connue, qui va épouser M. EMMANUEL BERL.

## L'ALLEMAGNE RÉPONDRAIT FAVORABLEMENT

à la démarche franco-anglaise en vue de la cessation des envois de volontaires en Espagne

### LES AMBASSADES DE PARIS ET DE LONDRES ONT ÉTÉ TRANSFÉRÉES DE MADRID A VALENCE



UNE COLONNE MOTORISÉE DE MILICIENS GOUVERNEMENTAUX SUR UNE ROUTE DU FRONT DE MADRID. (Ph. Trampus.)

Londres, 28 décembre. — Les cercles officiels n'ont aucune connaissance de la nouvelle publiée à Londres, en provenance de Berlin, suivant laquelle le chancelier Hitler répondrait favorablement à la démarche qui vient d'être faite à Berlin en vue d'arrêter les envois de volontaires en Espagne.  
 Suivant ces informations, le Führer poserait toutefois, comme condition que l'Angleterre et la France se portassent garantes de la cessation de l'intervention soviétique.  
 On fait remarquer dans les cercles bien informés que sir Eric Phipps a fait remettre la note à la Wilhelmstrasse et que n'ayant eu lui-même aucun contact avec les autorités allemandes, il n'a pu recueillir aucune impression sur l'accueil qu'elles ont fait à la démarche.  
 Cependant, on a été frappé ici par les déclarations autorisées de Berlin rappelant que le Reich avait été le premier à recommander la cessation de l'envoi des volontaires.

Paris, 28 décembre. — Le ministère des Affaires étrangères communique:  
 « Le gouvernement français a décidé d'envoyer à Valence M. Barbier, conseiller d'ambassade, en qualité de chargé d'affaires auprès du gouvernement espagnol. M. Neuville, qui exerçait ces fonctions à Madrid, en même temps que celles de consul, demeurera dans cette ville en cette dernière qualité, en continuant à y assurer, avec la garde des établissements français, la protection de nos compatriotes et la participation de la France à l'action humanitaire assumée par le corps diplomatique. »  
 D'autre part, on mande de Madrid que le chargé d'affaires de l'ambassade d'Angleterre à Madrid, M. Ogilvie Forbes a annoncé que l'ambassade anglaise quittera jeudi prochain la capitale espagnole pour se rendre à Valence.  
 Deux cent cinquante sujets anglais feront partie du convoi qui se dirigera sur Valence. Le consulat britannique de Madrid continuera à demeurer dans la capitale.

(Lire la suite page 2.)

## L'affaire du Quai d'Orsay

### SUZANNE LINDER ET ROSENFELD ONT ÉTÉ CONFRONTÉS HIER

Et la dactylo a maintenu ses déclarations malgré les dénégations du courtier

Paris, 28 décembre. — Le courtier russe Michael Rosenfeld et le secrétaire du ministère des Affaires étrangères, Suzanne Linder, ont été interrogés et confrontés par M. de Moissac, juge d'instruction.  
 Rosenfeld a, tout d'abord, expliqué comment il avait fait la connaissance de la jeune femme en 1935 et comment, sur sa demande, il lui avait confié certains travaux de dactylographie un peu délicats.  
 — Je lui ai remis en tout, a-t-il dit, pour son labeur, de 6 à 7.000 francs.

Touchant les renseignements que Suzanne Linder lui aurait fournis, il a protesté de son ignorance:  
 — Jamais, a-t-il dit, elle ne m'a communiqué des rapports de représentants français à l'étranger, relatifs à des commandes d'armes.  
 La secrétaire avait, en effet, affirmé qu'elle avait parlé à Rosenfeld, de deux rapports émanant, l'un de Colombie, l'autre d'un pays de l'Europe centrale.  
 — Elle m'a peut-être, a ajouté Rosenfeld, parlé de la possibilité de faire des affaires d'armements avec ces pays; mais cela n'a pu m'intéresser, car je n'ai pas à m'occuper de ces régions.  
 Lorsque le courtier reçut notification de l'arrêt d'expulsion qui le concernait, il voulait, paraît-il, faire rectifier les termes d'un rapport placé dans son dossier. Ce rapport disait qu'il ne vivait à Paris que d'expéditions.  
 C'est alors qu'il s'adressa à Suzanne Linder et qu'il lui fournit les éléments d'une note.  
 — Mais depuis, a prétendu l'inculpé, elle ne m'en a plus reparlé.  
 Questionnée à son tour et confrontée avec Rosenfeld, Suzanne Linder a cependant maintenu ses déclarations:  
 — M. Rosenfeld désirait que son dossier contint une note rectificative. Il m'a donné les éléments nécessaires en me priant de la faire parvenir. Je ne lui ai pas demandé de quelle façon il entendait y arriver et je m'en suis occupée moi-même.  
 On sait qu'elle signa le papier d'un faux nom et le glissa dans le dossier de son ami.  
 — M. Rosenfeld a toujours ignoré que j'avais signé d'un faux nom et je ne m'en suis jamais vantée à personne. Mais je lui ai remis une copie de ce papier.  
 Rosenfeld, cependant, a maintenu d'avoir jamais reçu cette copie.

## LA SANTE DU PAPE est stationnaire

### LE SOUVERAIN PONTIF DOIT RESTER IMMOBILE

Il dort, lit et prie

Cité du Vatican, 28 décembre. — L'état de santé du Pape reste stationnaire. La vie de l'auguste malade a pu maintenant un rythme régulier.  
 Pendant toute la journée, il dort un peu et prie beaucoup.  
 Ses doigts ne quittent pas son chapelet.  
 L'immobilité nécessitée par les troubles de circulation dont il souffre a amené une névrite qui est à l'origine de crises de douleurs violentes qu'il ressent parfois.

### L'Union sociale nationale des voyageurs de commerce se prononce, elle aussi, contre l'affiliation à la C.G.T.

Nantes, 28 décembre. — Le prochain congrès national annuel de l'Union sociale nationale des voyageurs de commerce a été ouvert hier matin, à 9 h., à la salle Maugué, sous la présidence de M. Huet, délégué du groupe de Rouen.  
 Lecture a été donnée des rapports financier et moral de l'Union, rapport qui ont été adoptés à l'unanimité, ainsi que les voix de la 13<sup>e</sup> région qui comprennent les départements du Doubs et de Côte-d'Or.  
 Le rapport de la commission de contrôle a été approuvé; puis on a abordé la question de l'affiliation à la C. G. T. Après une assez longue discussion, le congrès, par 255 voix contre 16, s'est prononcé contre cette affiliation et pour le maintien de l'autonomie.

### LES ROIS EN EXIL



Voici, dans sa résidence de Naples, l'ex-roi ALPHONSE XIII, qui tient dans ses bras sa petite-fille, la princesse VICTORIA, fille de l'infante Béatrice du prince Torlonia.

### UNE RIVALE POUR SHIRLEY TEMPLE



La petite JEANNE MARGOT, qui a été choisie dans un concours de 75.000 concurrentes, comme deuxième étoile jeune star américaine Shirley Temple.

## La lutte contre la tuberculose aux Etats-Unis



DEUX CHARMANTS CROISÉS PRÉSENTENT LE TIMBRE ANTITUBERCULEUX AU PRÉSIDENT ROOSEVELT, QUI A ÉTÉ SURNOMMÉ OUTRE-ATLANTIQUE « LE PHILATELISTE N° 1 ».